

«LES DEUX GENEVOIS RISQUENT LA PEINE DE MORT»

Arrêtés respectivement le 29 décembre et jeudi dernier, Kevin Z. et Nicolas P., radicalisés à la mosquée du Petit-Saconnex (GE), se connaissaient très bien. Abdelhak Khiamé, le chef de l'antiterrorisme au Maroc à l'origine du démantèlement d'une importante cellule djihadiste après l'horrible décapitation de deux jeunes étudiantes scandinaves, détaille l'enquête. De Rabat à Marrakech, nos envoyés spéciaux ont remonté les pistes.

PHOTOS SEDRIK NEMETH – TEXTE ARNAUD BÉDAT



Superflic

Au Maroc, il est l'homme qui sait tout, qui voit tout. Abdelhak Khiamé est à la tête du Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ). Avec ses hommes, il a mené toute l'enquête après l'abominable assassinat de deux étudiantes scandinaves sur les hauteurs d'Imlil, au sud de Marrakech. Devant son bureau, le portrait du roi et un garde armé avec lequel il a accepté de prendre la pose pour «L'illustré».

D rôle d'endroit pour une rencontre et curieux hasard du destin: le café Argana de Marrakech, sur la fameuse place Jemaa el-Fna qui avait été ravagée en avril 2011 par un attentat faisant 17 morts et 20 blessés. En entrant dans le restaurant où des Marocains se mêlent à quelques touristes dans les odeurs d'encens et de thé à la menthe, elle apparaît comme un oiseau effrayé, un peu perdue, marchant d'un pas lent et emprunté, avant de prendre place, silencieusement, et de commander un verre d'eau au serveur. Fatima, 26 ans, est la femme de Kevin Z., 25 ans, le premier des deux Genevois arrêtés au Maroc, soupçonnés d'être des membres actifs de la cellule djihadiste à l'origine de l'abominable double assassinat, dans la nuit du 16 au 17 décembre dernier, de deux randonneuses – l'une Danoise et l'autre Norvégienne – sur les hauteurs d'Imlil,

alors qu'elles dormaient sous une tente à l'écart des sentiers balisés. Elles s'appelaient Louisa, 24 ans, et Maren, 28 ans. La vidéo barbare de la décapitation de l'une d'elles a circulé sur internet, provoquant consternation et condamnations dans le monde entier.

Un gamin d'Onex (GE)

Voici donc face à nous Fatima Z., sortie il y a peu de l'Ecole hôtelière de Guéliz, devenue depuis quelques jours l'épouse d'un terroriste se re-

vendiquant de l'Etat islamique, hier encore simple gamin d'Onex (GE), de mère espagnole et de père suisse d'origine colombienne. Son nom ainsi que celui de son compatriote Nicolas P., 32 ans, de Meinier (GE), arrêté quant à lui jeudi dernier près de Casablanca, font désormais les gros titres. Fatima s'exprime calmement, d'une voix douce, s'effondrant souvent en sanglots, dépeignant l'image presque idyllique d'un homme à l'opposé d'un islamiste radicalisé: «Quelqu'un de très bon, gé-

néreux, souriant, ne travaillant pas car souffrant aussi de problèmes psychologiques, s'ennuyant vite, ne supportant pas la routine.» Elle décrit ses journées, inlassablement les mêmes, lever vers 10-11 heures, promenade avec son fils, repas à midi en famille, «puis il partait fumer, le plus souvent du haschich, avec des copains au café ou au billard, il revenait vers 17 heures. Et le soir, on regardait des films et il couchait notre enfant en lui racontant une histoire pour l'endormir.»

22 PERSONNES COMPOSAIENT LA CELLULE TERRORISTE. ELLES SE RÉUNISSAIENT PAR PETITS GROUPES DANS LES ENVIRONS DE MARRAKECH.

Kevin vivait de l'aide sociale, selon la police marocaine (ou de l'assurance invalidité, selon son épouse), versée par le canton de Genève, «environ 1300 ou 1500 francs», croit-elle savoir. Il n'était pas officiellement établi au Maroc, raison pour laquelle il faisait des allers et retours au moins tous les trois mois, ayant conservé une adresse et une chambre chez sa mère, ajoute-t-elle. «Nous sommes d'ailleurs revenus de Genève le 19 décembre via un vol Swiss. ●●●

●●● Nous n'étions pas au Maroc lorsque les crimes dont on l'accuse ont été perpétrés», jure-t-elle.

Elle évoque leur étrange première rencontre «par hasard», il y a quatre ans, sa mère ayant «trouvé un portable abandonné dans une rue qui était en fait le sien. Il est venu le rechercher et on ne s'est plus quittés.» Ajoutant: «Il ne m'avait pas caché son passé en Suisse, qu'il avait vécu en foyer jusqu'à l'âge de 14 ans et fait beaucoup de bêtises (*ndlr: trafic de stupéfiants, vols, cambriolages, incendies de voitures, agression et violence conjugale*). Mais il était rentré dans le droit de chemin. On s'apprêtait d'ailleurs à revenir définitivement en Suisse en avril.» Elle affirme encore que Kevin est devenu musulman pratiquant «seulement au moment de notre mariage», et «priaît le plus souvent à la maison, sans d'ailleurs faire la première prière de l'aube, parce qu'il dormait». Et qu'elle-même ne portait pas le voile avant leur mariage. Elle nous fait encore écouter un message vocal de Kevin sur sa messagerie WhatsApp. Alors qu'elle avait reçu sur son portable la vidéo macabre de la décapitation d'une des deux jeunes Scandinaves qui s'échangeait peu après les événements sur les messageries de nombreux Marocains, elle lui a fait suivre ce film insoutenable sur la sienne. Il lui a répondu aussi sec dans la foulée: «Comment t'as une vidéo comme ça, t'es malade? Là, je suis devenu tout blanc, je suis pas bien...»

Servette FC et mosquée sulfureuse

Elle montre encore sur son portable des photos des jours heureux, Kevin et son jeune fils de 2 ans jouant, sortant la poussette, faisant des châteaux de sable au bord de la mer, en famille au bord du lac à Genève, ou au stade, où il suivait avec passion l'équipe de Raja de Casablanca, tout



Avocat de choc
M^e Saad Sahli, l'avocat de Kevin Z., dans son bureau de Marrakech. Il est connu pour avoir défendu de nombreux dossiers sensibles au Maroc.



comme celle du Servette FC, en Suisse, dont il était également fan. Fatima affirme ne rien savoir sur sa radicalisation à la mosquée du Petit-Saconnex (GE) par deux imams français, ni sur sa conversion à l'islam, si ce n'est qu'il était bien devenu musulman, «mais ne portait pas la barbe». «Comment voulez-vous qu'un homme comme lui soit un terroriste? interroge-t-elle. Expli-

quez-moi comment une personne entrée au Maroc en 2015, qui ne connaît rien à l'islam, qui ne parle même pas arabe, peut venir ici et laver le cerveau d'autres personnes!» Elle parle enfin de son arrestation, le 29 décembre dernier: «Nous devions aller ensemble à 14 h 15 au cinéma Mégarama voir *Bumblebee*, mais nous sommes arrivés sur place alors que le film avait déjà commencé. Il m'a dit qu'on allait revenir à la prochaine séance, nous sommes alors allés manger au *mall* Almazar, au centre-ville, puis il m'a déposée chez ma mère, m'abandonnant là pour me dire qu'il sortait un moment: «Je vais aller fumer et reviendrai vers 17 heures.» Je ne l'ai plus revu, six hommes cagoulés et armés jusqu'aux dents ont débarqué à la maison vers 16 heures pour l'arrêter.» Kevin, assure-t-elle, ne possédait ni ordinateur ni tablette, «juste

un téléphone portable, mais il ne savait même pas envoyer un e-mail ou prendre un billet d'avion tout seul». Son mari, dit-elle encore, n'a jamais appris à tirer, «mais jouait seulement au paintball en banlieue de Marrakech, à Sebti Ben Sassi», jurant ne connaître ni de près ni de loin les trois terroristes auteurs directs de l'exécution d'Imlil dont les visages ont fait la une de tous les médias.

Mais peut-on la croire? Elle parle d'un café que fréquentait son mari, qu'on cherchera en vain... Refusant également de donner l'adresse précise de leur appartement, «pour raison de sécurité», rendant impossible pour nous toute enquête de voisinage.

Depuis l'arrestation de Kevin Z., Fatima a pu lui rendre une unique visite en prison à Rabat, d'une quarantaine de minutes, le lundi 7 janvier dernier: «Il a pleuré, il m'a prise

dans ses bras, j'ai eu pitié de lui. Il était épouvanté, me répétait en larmes: «J'ai peur que, quand je sortirai, mon fils ne me reconnaisse plus.» Son mari «dort seul dans une cellule, poursuit son épouse, il pleure toute la journée, ne peut même pas regarder la télévision car elle n'est qu'en arabe, se plaint de la nourriture. Il n'avait pas de couverture non plus en cette saison froide, mais l'ambassade de Suisse lui en a

apporté une. Il m'a juré: «Tu sais bien que je n'ai rien fait», me disant qu'il ne sait pas de quoi on l'accuse.» Selon son avocat, M^e Saad Sahli, «il était persuadé qu'il allait rentrer à la maison après son interrogatoire. «Comment, moi, je vais aller en prison?» m'a-t-il dit, ne comprenant visiblement rien à la situation.»

«Il a passé des aveux complets»

A Rabat, au Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ), juste à côté de la prison où dort aujourd'hui Kevin Z., Abdelhak Khiam, le grand boss de l'antiterrorisme au Maroc, qui a interrogé par le passé plus d'un millier de personnes impliquées dans des crimes terroristes, tient un discours diamétralement opposé. Ses propos ne laissent planer aucun doute: «Votre ressortissant a passé des aveux com-

«Comment t'as une vidéo comme ça? T'es malade?»

KEVIN Z., RÉPONDANT À SA FEMME FATIMA, AU SUJET DE LA VIDÉO DE LA DÉCAPITATION DE L'UNE DES DEUX JEUNES TOURISTES

TUÉES EN PLEINE MONTAGNE PAR TROIS ISLAMISTES FANATIQUES

1 C'est ici, dans ce secteur isolé du Haut-Atlas, une région prisée des randonneurs, à une heure de marche de la dernière route bitumée, que les deux jeunes touristes scandinaves avaient planté leur tente. **2** Elles auront été surprises dans leur sommeil, dans la nuit, par trois islamistes fanatiques qui les avaient repérées. Ils seraient des proches de Kevin Z., et seront arrêtés peu après à Marrakech, alors qu'ils cherchaient à fuir la ville.



... plets, le rôle qu'il a joué dans les événements d'Imlil est établi, il nous a parlé du contexte, des réunions, de son degré d'implication et des cibles visées», dit-il d'entrée, regrettant dans un langage diplomatique choisi que la Suisse, qu'il connaît bien pour s'être rendu dans le passé à deux reprises à la Fedpol à Berne, «ne nous ait pas communiqué les renseignements qu'elle possédait, pour autant qu'elle en ait eu». Car, de toute évidence, souligne-t-il, «une personne qui quitte la Suisse après s'être radicalisée dans une mosquée, ce n'est pas quelque chose de banal. Ce d'autant plus que la Suisse a depuis peu installé ici, au Maroc, un officier de liaison», révèle-t-il. Parlant de Kevin Z., le policier précise qu'«il était également en contact avec un compatriote», à savoir Nicolas P., arrêté près de Casablanca. Un complice décrit

comme un islamiste radical ayant notamment des contacts avec des «foyers du djihadisme» au Kosovo et aux Philippines.

Selon Abdelhak Khiame, Kevin Z. connaissait les islamistes auteurs des décapitations des deux

«Le rôle qu'il a joué dans les événements d'Imlil est établi. Il nous a parlé du contexte, des réunions, des cibles visées»

ABDELHAK KHIAME, CHEF DE L'ANTITERRORISME AU MAROC, AU SUJET DE KEVIN Z.

étudiantes scandinaves, principalement un certain Abdessamad Ejjoud, 25 ans, présenté comme un marchand ambulant, un des plus exaltés de la bande. Surnommé «l'émir», il apparaît notamment dans la vidéo tournée avant les meurtres, prêtant allégeance à Al-Baghdadi, le chef de l'EI, avec en arrière-plan le drapeau de l'organisation. C'est lui, l'égorgeur présumé qui aurait tenu le couteau décapitant les deux étudiantes scandinaves. En 2014, il rêve de rejoindre l'Etat islamique, mais il est arrêté par la police marocaine. A sa sortie de prison, poursuit notre interlocuteur, il fait la rencontre de Kevin Z. dans une mosquée de Marrakech et «a constitué une sorte de cellule qui discutait de mettre en œuvre des actions terroristes à l'intérieur du royaume». Des profils qui ne ressemblent pas à des terroristes, mais

plutôt à des criminels de droit commun, insiste le superfluc marocain.

Kevin Z. «sera une sorte de mentor pour la cellule, continue-t-il. Il reconnaîtra d'ailleurs avoir entraîné les membres de la cellule au tir, leur avoir fourni l'application Telegram utilisée par les terroristes et avoir embrigadé ou tenté d'embrigader des Marocains et des ressortissants subsahariens, en vue de commettre des actes terroristes dans le royaume. A travers Telegram, les éléments enrôlés, au moins 22 personnes, tenaient des réunions, dans des appartements ou parfois à la campagne dans les environs de Marrakech, par petits groupes. Ils parlaient de se venger des «croisés» et des ennemis de Daech, mais ils n'avaient eu aucun contact avec les structures dirigeantes de Daech, dit-il. Ils s'étaient mis d'accord pour mener des ac-

tions à l'intérieur du royaume visant soit les services de sécurité, soit des touristes étrangers, et quatre d'entre eux sont partis dans la région d'Imlil parce qu'elle est très fréquentée par des étrangers. Deux jours après leur arrivée, ils ont vu deux randonneuses installées dans une zone isolée et se sont mis d'accord pour passer à l'acte.» On connaît la suite.

«Criminels d'un autre âge»

Reste la question de base: où doit-on chercher les origines de cette folie meurtrière? «Ce n'est pas la misère qui est la cause du terrorisme, mais l'individu désarticulé, sans attaches, sans repères, fragilisé par la dépersonnalisation et la matérialisation dans un monde sans âme», analyse dans la presse marocaine Hassan Aourid, ancien camarade de classe du roi du Maroc et ancien porte-pa-

HOMMAGE

Victimes de la folie djihadiste, Louisa Vesterager Jespersen, étudiante danoise de 24 ans, et Maren Ueland, Norvégienne de 28 ans, étaient parties pour un mois de vacances au Maroc. Elles avaient planté leur tente à 10 kilomètres d'Imlil, un petit village réputé pour être le dernier arrêt avant l'ascension du Mont-Toubkal, le plus haut sommet d'Afrique du Nord.

role du Palais royal, devenu un fin observateur de la vie au Maghreb. Devant l'horreur des décapitations d'Imlil, dont chacun s'accorde à dire qu'elles marquent un tournant dans la série des frappes terroristes qu'a déjà connues le Maroc, le débat sur la peine de mort – toujours dans le Code pénal marocain, mais plus appliquée depuis 1993 – est une nouvelle fois ouvert, l'émotion populaire appelant ces «criminels venus d'un autre âge de l'histoire de l'humanité» au châtiment suprême. «L'unanimité est quasi instinctive», écrit l'éditorialiste du magazine *Zamane*. La vie de Kevin Z. et celle de son camarade Nicolas P., exemples de jeunes gens paumés devenus des terroristes pieds nickelés jusqu'au-boutistes, pourraient bel et bien, si le parlement réactive ces prochains mois le dossier de la peine capitale au royaume du Maroc, ne pas peser très lourd. ■

